



PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA
COMITÉ EXÉCUTIF

PROCÈS-VERBAL DU 13 DÉCEMBRE 2011

Session ordinaire du comité exécutif des commissaires de la Commission scolaire Harricana tenue au 341, rue Principale Nord, Amos, bureau 3050, le treize décembre deux mille onze à dix-neuf heures trente.

PRÉSENCES

Sont présents :

M ^{mes}	Karen Carignan Lyne Brousseau	
MM.	Denis Coutu Gérald Cregheur, Michel Gagnon Michel Morin	commissaire représentant du comité de parents

Aussi présents :

M.	Yannick Roy,	directeur général
M ^{me}	Lucie Côté	directrice du Service des ressources financières et secrétaire générale

ABSENCE

Est absente :

M^{me} Chantal Poliquin

Le quorum est atteint. Il est 19 h 37.

**2. ADOPTION
ORDRE DU JOUR**

CE-1306-11 IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire
Denis Coutu,

QUE l'ordre du jour de cette séance soit adopté tel que proposé.

QUE le président de l'assemblée soit et il est autorisé à modifier
l'ordre de présentation des dossiers.

ADOPTÉE.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 25 OCTOBRE 2011 (CE11-10-25) CE-1307-11 Karen Carignan, IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame la commissaire

QUE la secrétaire générale soit et elle est exemptée de la lecture du procès-verbal du 25 octobre 2011 (CE11-10-25)

QUE ce procès-verbal soit et il est adopté tel que proposé.

ADOPTÉE.

4.1 DÉBOURSÉS
OCTOBRE 2011

CE-1308-11

CONSIDÉRANT l'analyse de la liste des déboursés;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire Denis Coutu,

QUE soit acceptée la liste des déboursés pour le mois de octobre 2011, au montant total de trois millions sept cent soixante-et-onze mille cent quatre-vingt-onze dollars et trente-et-un cents (3 771 191,31 \$).

ADOPTÉE.

4.2 DÉBOURSÉS
NOVEMBRE 2011

CE-1309-11

CONSIDÉRANT l'analyse de la liste des déboursés;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire Gérald Cregheur,

QUE soit acceptée la liste des déboursés pour le mois de novembre 2011, au montant total de deux millions huit cent cinquante-huit mille deux cent quatre-vingt-un dollars et treize cents (2 858 281,13 \$).

ADOPTÉE.

10. LEVÉE
DE LA SÉANCE

CE-1310-11
Denis Coutu,

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE.

Il est 20 h 33.

Michel Morin, président

Lucie Côté, secrétaire générale